



SYNDICAT DE RÉSISTANCE

Compte-rendu CSE 26 et 27 septembre 2019

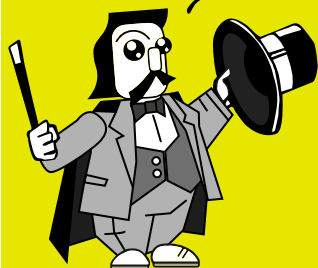


Trop fort !

■ VIVE LES ÉDITIONS LOCALES !

Situation générale à France 3

Avec des «si» on pourrait ...



FTV, une entreprise vertueuse ?

36%

d'augmentation de salaires en 1 an pour les plus hauts salaires de France Télévisions.



Laurence Mayerfeld : « le CSE se réunit à nouveau à Lyon à ma demande car nous fêtons les 20 ans de la locale. Je suis favorable à ce que l'on développe de nouvelles éditions locales d'information sur le réseau, mais sans créer de structure. »

Comment et où ça se fera, c'est aux directeurs régionaux d'en décider. Si l'on a une zone de diffusion couverte par un émetteur, si le territoire a une actualité quotidienne qui permet la fabrication d'une édition 5 jours sur 7, s'il y a des personnels disponibles et localisés dans des territoires où nous ne sommes pas, pourquoi ne pas créer une nouvelle édition locale d'information ?

On est dans une logique de rapprochement avec France Bleu, eux disposent de 44 locales, nous avons 34 emprises locales France 3. L'enquête post-mouvement GJ nous est favorable, « l'info régionale de télévision est créditée de 80% de confiance. »

De nouvelles rencontres avec les syndicats vont être organisées pour entamer les négociations sur les Unités de Tournages Smartphones ainsi que sur les Nouvelles Régies.

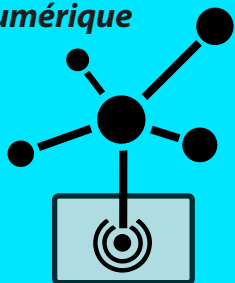
Elu-es : le discours sur les locales change et c'est tant mieux. Mais le mal est fait ! Certaines locales ont été fermées, les collectifs de travail ont été détricotés et certains salarié-es pour le moins découragé-es.

Les problèmes sur les avances de frais des CDD ne sont pas réglés. La problématique des seuils des 80 et 120 jours perdurent, l'inspection du travail dit qu'il est illégal d'imposer des seuils. Certains CDD habitent une région mais n'y ont pas de contrat, alors qu'il y manque des CDD, des scriptes notamment. Pourquoi ne pas avoir des formations de scriptes à l'UFTV ? **Olivier Godard :** « le sujet des avances pour les CDD est réglé, s'il reste des cas individuels problématiques faites les moi passer. »

Le triplement des programmes (*Matinales, 14 minutes d'info supplémentaires...*) ne se fait pas à moyens constants comme annoncé par la direction : on compte 300 ETP en moins depuis trois ans. La baisse va-t-elle continuer ? Quel impact aura la RCC sur la capacité de fabriquer ? **Laurence Mayerfeld :** « en 2020, il y a les Municipales à couvrir, le réseau de France 3 c'est un tiers de la masse salariale de FTV. A l'heure actuelle je ne sais pas s'il y aura des baisses d'ETP sur France 3 l'année prochaine. J'appelle de mes vœux un redéploiement de moyens humains (ou postes) des différentes emprises de FTV vers les régions de France 3. »

■ VIS MA VIE

Évolution de l'organisation au sein des antennes et de la direction régionale France 3 concernant le numérique



Laurence Mayerfeld : « on compte 35 millions de visites par mois sur les sites de France 3 grâce au travail des personnels déjà investis dans le numérique. Il faut maintenant s'y mettre tous ! La contribution au numérique provient à plus de 80% de l'info, je veux supprimer la direction du numérique. Je veux qu'elle intègre la direction de l'info. Les chefs info WEB ont la fonction de rédacteur en chef adjoint, je veux que ces chefs info web deviennent demain des rédacteurs en chef de la rédaction. Le but est que tous travaillent sur les commandes éditoriales linéaires et numériques. Cela signifie évidemment qu'il y aura un plan de formation ciblé sur les cadres. Il débutera à l'automne. La nouvelle organisation devra être au point pour janvier 2020. Les formations pourront se poursuivre pour les cadres après janvier 2020 si besoin. Il y aura un cadre en moins dans les CODIR d'ici 2022. Il y aura de la formation sur le linéaire pour les quelques personnes qui ne font que du numérique. Les délégués antennes ou numériques qui ne deviendraient pas "délégué antenne et contenus régionaux" resteront dans leur domaine de compétence. »

Les éditeurs (réseaux sociaux, jeux, com de l'antenne... profil PTA) qui ont fait un très gros boulot sur les réseaux sociaux et sur les contenus hors info, vont être rattachés au rédacteur en chef. Leurs absences seront remplacées en région ou inter-région, contrairement à aujourd'hui.



Les éditions régionales seront sur le nouveau site de france.tv en janvier prochain.

Les documentalistes vont aussi alimenter les sites de France 3, car beaucoup demandent à évoluer dans leurs pratiques professionnelles. »

Les élu-es remettent sur le tapis la problématique sur le droit d'auteur pour les personnes qui alimentent les réseaux sociaux car elle n'est pas réglée. Ils demandent si c'est aux éditeurs web de faire la communication de l'antenne, n'est-ce pas au service communication de la faire ? Ils mettent en gardent sur la charge de travail des documentalistes déjà bien lourde. Il faudra vérifier qu'ils puissent réaliser de nouvelles tâches en plus de ce qu'ils ont déjà à faire.

■ ALERTES MAINTENUES

Démarches en cours à Orléans et Grenoble suite aux alertes pour danger grave et imminent



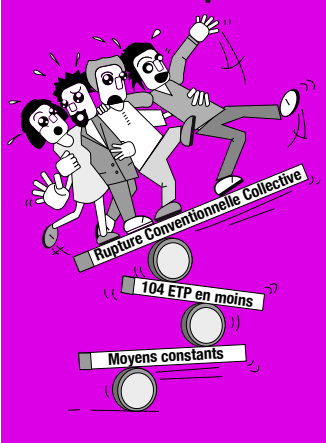
Suite aux tentatives de suicide de deux salariés, le collectif de travail est toujours très fragile à Grenoble et Orléans. **Dans la résolution relative à la suite des alertes** les élu-es du CSE et de la CSSCT estiment que la direction ne va pas assez vite. Les préconisations des cabinets d'expertise mandatés par la CSSCT ne sont pas appliquées. Les alertes pour danger grave et imminent sont maintenues.

Des réunions sont planifiées le 10 octobre dans ces deux antennes pour bâtir un plan d'action. Elles seront réalisées avec la direction régionale, les élus RP, les délégués syndicaux ainsi que les cabinets d'expertise.

Par ailleurs, vu le climat tendu et le mal-être dans certaines antennes du réseau, la direction a mis en place en juillet des ateliers de sensibilisation à destination des managers de proximité, et plus précisément des rédacteurs en chef adjoint. Ces ateliers d'une journée, animés par un cabinet externe, s'inscrivent dans l'accord Qualité de Vie au Travail et vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

■ ÉQUILIBRE INSTABLE !

Point sur l'emploi



Les saignées régulières faites dans la masse salariale durent depuis des années. Pourtant, les salarié-es doivent produire plus. Cherchez l'erreur ! Et la RCC ne va pas arranger nos affaires. Les élu-es alertent : ça craque ou ça va craquer ! A moins d'externaliser des métiers, des fonctions, des programmes. Mais ce n'est pas le souhait des personnels ! Au contraire !

Le rapport de la commission Emploi Formation pointe du doigt la perte de 104 ETP en une année dans le réseau, moyens internes de fabrication compris. C'est 99 PTA en moins dont 43 dans les antennes régionales. Pour le moment, 205 salariés ont souhaité quitter l'entreprise via la RCC d'ici 2022 (plus de la moitié d'ici la fin de cette année). Les élus s'inquiètent de la charge de travail qui pèse déjà sur les salariés. Pour « rassurer » **Laurence Mayerfeld** a réaffirmé que les départs de salariés seront remplacés par des CDD jusqu'à la fin de l'année. Et ce, en attendant de faire l'analyse des besoins dans les régions. **Olivier Godard** quant à lui, dit ne pas avoir encore de cadrage sur les ETP pour 2020 sur le réseau.

■ ÇA VA DÉMÉNAGER !

Re-localisation des personnels de la direction des moyens de fabrication de Lambersart (Lille)



La re-localisation est prévue sur deux sites. Pour les équipes et moyens de tournage, celui de Lomme avec 500 m² de bureau, 1700 m² d'ateliers, des parkings pour les cars et les véhicules d'accompagnement. Pour les équipes de post-production, celui de Lille 31 rue de Béthune avec 1000 m² qui comprennent, entre autres, la post-production image et son, 1 studio de bruitage, 1 salle de prise de son.

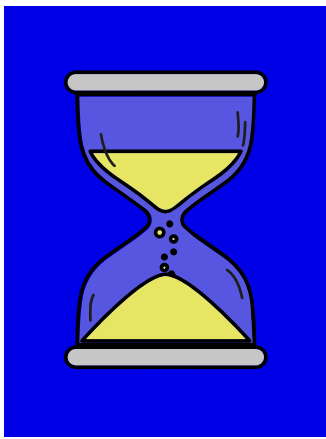
Pour la direction, c'est un projet de développement inespéré qui est proposé aux salarié-es. Aucune salle de montage n'est perdue, le nombre de postes reste le même, l'infrastructure prévue est la meilleure connue à ce jour. 54 personnes sont concernées par ces déménagements.

Ces projets, qui seront finalisés entre juin et décembre 2020, font l'unanimité auprès des salariés. Toutefois, un comité de projets se réunira mensuellement pour suivre l'évolution et les adaptations à faire le cas échéant. Pour les élu-es du CSE, certaines zones de flou subsistent, le coût des projets et la durée des baux notamment. Les élus ont rappelé dans une résolution que ce projet doit rentrer dans l'accord Qualité de Vie au Travail signé en 2017.

■ VANVES : LE COMPTE À REBOURS...

Déménagement

Six semaines avant le déménagement, les salarié-es de Vanves sont inquiets. La direction répond aux questions des élu-es du CSE.



42 personnes peuvent être présentes en même temps à la rédaction. Les rédacteurs et journalistes bi-qualifiés auront des bureaux attribués, les 8 JRI partageront des bureaux. La direction nous demande de quoi on se plaint puisque le dispositif initial était de n'affecter aucun bureau. Le PC info est renforcé avec 3 salarié-es. Le Hub permet d'accueillir les 6 salarié-es qui y travaillent quotidiennement, une cabine est prévue pour que le présentateur puisse s'isoler. Les salarié-es de Vanves disposeront de 20 places de parking pour 95 salarié-es.

Parmi les membres de direction, seuls le directeur régional actuel et la RH restent à leurs postes. Un rédacteur en chef va être nommé. Le chef de centre disposera de 2 mois pour assurer la transition Vanves / Siège.

Olivier Godard nous dit que l'instance de proximité sera maintenue à Vanves pour les 56% des salariés restant sur place. Les autres salariés auront à faire aux IRP du siège.

■ ENFIN !

I Média 2 à Brest



Il est urgent de définir un planning de déploiement de l'outil et un planning des formations pour que les salarié-es puissent se projeter sereinement dans la nouvelle organisation de travail.

Après trois ans de bataille, la ténacité du collectif brestois, aidé par les collègues rennais, a permis de maintenir le poste de mixage à la locale de Brest. Les monteurs pourront travailler sereinement - ils ne mixeront pas les sujets - car l'OPS assurera son métier.

Le poste d'assistante d'édition est supprimé au profit d'un poste de journaliste.

Les changements organisationnels vont être importants au regard du nouvel outil I Média 2 et au regard de la suppression du poste d'assistante d'édition.

Les syndicats ont obtenu la pesée des postes d'assistantes de locale et d'édition avant la fin de l'année et le suivi des modifications des conditions de travail jusqu'au 31 mars 2020 afin de s'assurer que la nouvelle organisation est bien vécue et réalisable par les personnels. Il faut regarder le travail réel des différents postes et non pas partir du projet d'ingénieur.

L'accord de relevé de décisions signé le 23 septembre à lire ici.

La directrice souhaite que l'assistante de locale assume les tâches listées dans la fiche de poste. « *Il ne faut pas laisser de pression sur les épaules de l'assistante pour trouver des CDD. C'est à l'UOA de le faire. En cas de congés, maladie, RTT, l'assistante de locale sera remplacée.* »

I Média 2 sera déployé avant la fin de l'année, les formations débuteront début 2020. Le chef de centre s'occupe du planning.

■ DÉMATÉRIALISATION

Point d'étape sur la réorganisation du service financier du réseau France 3



Le but de la réorganisation est de centraliser le fonctionnement du service par « cycles » (achat, personnels, compta). 28 postes sont concernés. Les responsables de sites ainsi que les responsables de service sont connus depuis une semaine. Tous les comptables sont appelés à formuler deux vœux d'affectation pour choisir un cycle. Chaque salarié saura où il est affecté pour janvier. Les comptables vont communiquer par Skype, ils ont été équipés de micro-casques et de webcam. Des formations Excel sont en cours.

La généralisation de la dématérialisation a pour conséquence la suppression de 10 ETP (*Equivalent Temps Plein*). A ce jour, 6 ETP ont déjà été supprimés.

D'ici fin 2022, 10 départs de la direction financière sont actés dans la RCC. La direction ne veut pas les remplacer, elle embauchera des CDD en attendant de recenser les activités essentielles du service et de voir quels postes doivent être conservés.

■ PEUT MIEUX FAIRE !

Commission égalité professionnelle femme / hommes



Les élu-es alertent la direction sur des propos misogynes entendus trop souvent sur l'antenne de Clermont-Ferrand. La directrice de France 3 doit réagir. Le Copil va traiter ce point la semaine prochaine.

Les élu-es relèvent que France Télévisions est plutôt bien noté dans le domaine de l'égalité femme/homme, sauf sur les plus hautes rémunérations encore réservées aux hommes : **le compte-rendu de la commission égalité professionnelle.**

Le prochain CSE aura lieu les 23 et 24 octobre à Paris.

Si vous avez des questions, des doléances, contactez Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier, Chloé Tempéreau ou vos élu-es et représentants SUD en région.

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires SUD sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>



Syndicat SUD Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv)